



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GURU LANCE YERBA MATÉ, UNE BOISSON ÉNERGISANTE À BASE DE PLANTES BIOLOGIQUES INSPIRÉE DE L'AMAZONIE

Montréal (Québec), le 5 novembre 2020 – GURU Organic Energy Corp. (TSX: GURU) (« **GURU** » ou la « **Société** »), la première marque de boissons énergisantes biologiques au Canada, est heureuse d'annoncer l'ajout de GURU Yerba Maté à sa famille croissante de boissons énergisantes à base de plantes. Inspiré de l'Amazonie et conçu au Québec, GURU Yerba Maté est infusé d'ingrédients naturels et biologiques dotés de propriétés énergisantes.

GURU Yerba Maté : inspiré de l'Amazonie

Titulaire d'un doctorat en pharmacologie, Luc Martin-Privat, le druide de GURU et vice-président de la recherche et développement et de l'innovation, a perfectionné l'art d'infuser les plantes. GURU innove avec de nouvelles options biologiques à base de plantes pour les consommateurs de boissons énergisantes. L'année dernière, Luc a créé GURU Matcha, inspiré de l'Orient. « Le lancement de GURU Matcha a suscité beaucoup d'intérêt et de curiosité chez nos consommateurs autour des plantes biologiques bonnes pour la santé que nous valorisons dans nos boissons énergisantes, » a déclaré Luc.

Cette année, le druide de GURU a créé GURU Yerba Maté, inspiré des traditions de l'Amazonie et infusé d'ingrédients fonctionnels. Le Yerba Maté est un arbre qui pousse naturellement près des cours d'eau dans les forêts situées en haute altitude. On le trouve dans le nord de l'Argentine, au Paraguay et dans le sud du Brésil. Ses feuilles sont généralement torréfiées et infusées pour produire du maté, une boisson riche en caféine dont les effets sont souvent décrits comme la puissance du café, les bienfaits du thé et l'euphorie du chocolat. Le peuple Guarani, une tribu vivant dans ces régions, boit depuis longtemps le yerba maté pour ses propriétés énergisantes et a fortement influencé la façon dont il est consommé aujourd'hui.

Le GURU Yerba Maté contient également une autre plante amazonienne, le guarana, nommé pour le peuple Guarani qui l'a traditionnellement cultivé. Connue sous le nom de « l'oeil de la forêt », le guarana a également des propriétés énergisantes et est utilisé dans les boissons GURU depuis 1999. Luc a ajouté : « La nature nous offre une pléthore de plantes bonnes pour la santé parmi lesquelles choisir pour nos besoins en énergie. »

Le profil de goût de GURU Yerba Maté explore le goût fruité de la baie d'açaï combiné à la fraîcheur de la menthe.

Ingrédients biologiques du GURU Yerba Maté

Semblable à la boisson énergisante GURU Léger et GURU Matcha, le GURU Yerba Maté est faible en calories et riche en énergie, et contient les ingrédients suivants : thé vert, yerba maté, guarana, fruit du moine et stévia.

Stratégie de marché pour le GURU Yerba Maté

« GURU a pour mission de faire le ménage dans notre industrie en créant des boissons énergisantes à partir de recettes créatives de produits biologiques à base de plantes qui procurent de la bonne énergie. Cette année, il s'agit de GURU Yerba Maté, le dernier-né de notre gamme de boissons énergisantes novatrices et saines, » a déclaré Carl Goyette, président et chef de la direction de GURU.

« Le lancement de GURU Yerba Maté fait suite au lancement de notre boisson énergisante Matcha, déjà reconnue comme l'un de nos principaux produits après moins d'un an sur le marché, en raison de la forte demande pour des ingrédients naturels. Le lancement de ce nouveau produit s'inscrit dans notre stratégie de croissance, alors que nous continuons à renforcer notre position de chef de file sur le marché des boissons énergisantes à base de plantes biologiques. »

La nouvelle boisson fonctionnelle biologique est maintenant disponible dans la majorité des dépanneurs et des épiceries du Québec et a été officiellement dévoilée sur le marché québécois hier soir, dans le cadre de la populaire émission de télé-réalité Occupation Double.

À propos de GURU

GURU (TSX : GURU) est une entreprise de boissons dynamique et à croissance rapide, fondée en 1999, lorsqu'elle a été la première au monde à lancer une boisson énergisante naturelle à base de plantes. La Société commercialise des boissons énergisantes biologiques au Canada et aux États-Unis par le biais d'un réseau de distribution de plus de 15 000 points de vente, ainsi que par le biais de guruenergy.com et d'Amazon. GURU a bâti une marque inspirante avec une liste d'ingrédients naturels et biologiques. Ses boissons offrent aux consommateurs une bonne énergie qui ne vient jamais au détriment de leur santé. La Société s'est engagée à réaliser sa mission visant à faire le ménage de l'industrie des boissons énergisantes au Canada et aux États-Unis. Pour plus de renseignements sur GURU, visitez www.guruenergy.com.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse peut contenir des « énoncés prospectifs » au sens de la loi canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des informations relatives à nos objectifs et aux stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que des informations relatives à nos convictions, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions. Les énoncés prospectifs sont généralement identifiés par l'utilisation de mots tels que « peut », « devrait », « pourrait », « s'attendre », « avoir l'intention », « estimer », « anticiper », « planifier », « prévoir », « croire » ou « continuer », bien que tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas ces mots. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but d'aider le lecteur à comprendre la Société et ses activités, ses opérations, ses perspectives et ses risques à un certain moment dans le contexte des développements historiques et futurs possibles, et le lecteur est donc averti que ces énoncés peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont basés sur des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont hors de notre contrôle, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont divulgués ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent notamment l'incertitude continue sur les marchés financiers; un ralentissement économique; des changements défavorables dans les conditions économiques ou politiques; la pandémie de la COVID-19; les fluctuations des taux de change; une concurrence accrue; la dépendance aux boissons énergisantes comme seule source de revenus; les changements dans les préférences des consommateurs; l'évolution du paysage de la vente au détail; des changements importants dans la réglementation gouvernementale; les critiques des produits de boissons énergisantes et/ou du marché des boissons énergisantes; la dépendance à l'égard des co-emballeurs pour la fabrication de nos produits; notre capacité à maintenir de bonnes relations avec nos clients existants; les augmentations de coûts et/ou les pénuries de matières premières, d'ingrédients, de carburant et/ou de co-emballage; l'incapacité à estimer avec précision la demande pour nos produits; la perte de droits de propriété intellectuelle; notre capacité à conserver la haute direction ou à maintenir l'image de marque ou la qualité des produits; les changements climatiques; notre capacité à réaliser et à gérer la croissance; les conflits d'intérêts; les litiges; et les événements catastrophiques. Certaines hypothèses ont été formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs concernant la disponibilité des ressources en capital, la performance de l'entreprise, les conditions du marché et la demande des consommateurs. Par conséquent, tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont assortis des mises en garde susmentionnées, et il n'y a aucune garantie que les résultats ou les développements que nous prévoyons se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences ou les effets attendus sur notre

activité, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf mention contraire ou indication contraire du contexte, les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fournis à la date de celui-ci, et nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à modifier ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi applicable l'exige.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Investisseurs

Carl Goyette
Président et chef de la direction, GURU
Ingy Sarraf
Chef de la direction financière, GURU
514-845-4878
investors@guruenergy.com

Médias

Lyla Radmanovich
PELICAN PR
514-845-8763
media@rppelican.ca